



# Bordeaux

## La ville qui change la **vie**

Conférence de presse  
Mercredi 27 septembre 2023  
Dossier de presse



# Les projets qui font la ville de demain

## Un grand projet à Bordeaux nord

Trois ans après la décision du maire de Bordeaux de sanctuariser les surfaces non artificialisées, le site de la Jallère au nord de la ville fait l'objet d'un **projet agro-écologique** dont les travaux démarreront en 2024.

À proximité, le maire a inauguré le 26 septembre LAC C, un espace d'occupation temporaire de 13 000 m<sup>2</sup> de l'ancien site de la Caisse des Dépôts et Consignation confié à l'animation de Plateau urbain! au profit d'entreprises locales notamment de l'Économie Sociale et Solidaire, préfigurant le projet urbain inédit à Bordeaux.

Au-delà de cette première initiative, c'est un **grand projet urbain d'un nouveau genre** qui se dessine en face du stade : exemplaire, écologique, bas carbone, préservant la nature déjà présente, transformant les bâtiments préexistants (50 000 m<sup>2</sup>) et développant 100 000 m<sup>2</sup> nouveaux.

La Ville de Bordeaux fixe, avec l'aide de Bordeaux Métropole, les grandes orientations de ce projet majeur qui fera l'objet d'une concertation et qui implique la Banque des Territoires, Gironde Habitat, Domofrance, Gan, Kaufman & Broad, Pichet, Urbain des Bois et BMA.

## Éclosion à Brazza

Après l'ouverture réussie de l'UCPA Sport Station au printemps dernier, le quartier en plein renouveau de Bordeaux Bastide - Brazza prend forme. **450 nouveaux logements dont 225 logements sociaux** (intégrant une résidence étudiante) ont été livrés depuis le début de l'année et **200 autres logements** suivront d'ici la fin de l'année 2023.

Une vie de quartier commence à émerger avec une 1<sup>ère</sup> édition de la fête des voisins cet été ou encore la mise à disposition de la Maison Roques à la rentrée pour les associations du quartier.

## Bastide-Niel sur de bons rails

Dans le quartier Bastide-Niel, le site bordelais de l'ESSCA a accueilli ses étudiants pour sa 1<sup>ère</sup> rentrée quelques mois après la livraison par BMA de la résidence sociale « La Rotonde » pouvant accueillir 160 étudiants.

Ubisoft a ouvert ses bureaux au début de l'année 2023 et de nouveaux bureaux lui seront livrés ces prochains mois.

**225 logements (dont 54 logements sociaux)** sont par ailleurs en cours de livraison ou le seront d'ici la fin de l'année tandis que débutent dans le même temps les programmes de logements de Domofrance avenue Thiers ainsi que ceux de Marignan.

Les habitants du quartier peuvent désormais profiter du **nouveau square Françoise Dolto** ouvert au public depuis septembre et végétalisé à l'automne.

Le projet urbain de la ZAC Bastide Niel s'est également poursuivi avec la livraison puis l'inauguration du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de 80 places le 12 septembre par le maire de Bordeaux et le Préfet de Nouvelle Aquitaine.

La semaine dernière, la Ville de Bordeaux, la 58<sup>ème</sup> (association qui fédère l'ensemble des associations présentes à Darwin), le fonds de dotation Darwin et la foncière solidaire Darwin ont signé **les statuts de la SCIC** qu'ils ont décidé ensemble de constituer en vue d'acquiescer et de gérer les deux hangars associatifs hébergeant le

skate park, Emmaüs et d'autres activités associatives. Une fois la SCIC déclarée, Darwin et la Ville verseront les fonds prévus pour l'acquisition foncière.

Parallèlement, **la SAS Bastide Niel et Darwin ont signé deux commodats** (conventions d'occupation temporaire) pour stabiliser la situation foncière des principaux espaces extérieurs du site Darwin et des deux hangars en attendant la signature de leur vente effective à la SCIC.

## Vers un renouveau des allées de Tourny

Pour ce lieu emblématique de Bordeaux, la Ville lancera d'ici la fin de l'année **une démarche de concertation puis de réaménagement**.

Objectif : inventer avec les habitants et les usagers le devenir de ce lieu patrimonial en s'appuyant sur son potentiel d'apaisement, de végétalisation et d'animation.

**De janvier à mai 2024**, CCI, commerçants, riverains, entreprises, passants... seront associés par la Ville à un diagnostic partagé pour aboutir à une ambition collective.

**À partir de juin 2024**, la Ville se fera accompagner par un maître d'œuvre et un maître d'usage pour concevoir un projet à partir du programme établi et pour mettre en œuvre des travaux expérimentaux en 2025.

Les aménagements définitifs sont envisagés à partir de 2027.

## Imaginer le futur du centre ancien

L'opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux est lancée avec **l'ouverture de la concertation le 3 octobre** et un **premier forum participatif le 17 octobre** au marché des Douves.

Cette opération vise à apporter des réponses d'avenir adaptées au défi climatique sur le

logement, la vie locale, les activités du centre-ville, les équipements de proximité, les mobilités, la tranquillité, la qualité de vie...

Elle permettra de faire émerger un projet de territoire qui permette à près de **55 000 habitants de bordeaux** de « mieux vivre ».

## Des aménagements en cours

La Ville accroît ses efforts en faveur des mobilités douces et de l'apaisement de l'espace public avec **220 nouveaux aménagements cyclables** dans les 6 prochains mois en intra et extra boulevards. Ces aménagements offriront aux cyclistes des trajets plus nombreux, plus directs, plus fluides et plus sécurisés.



Adaptation au changement climatique et apaisement sont au programme du réaménagement de la **place Mareilhac** dans le quartier de Bordeaux Maritime. Les travaux de juin 2023 à avril 2024 permettront de transformer ce large espace minéral identifié en tant qu'îlot de chaleur urbain et actuellement totalement dévolu aux voitures. La rénovation prévue en fera **un îlot de fraîcheur** aux abords duquel les flux automobiles seront canalisés. Au programme : la désartificialisation de 800 m<sup>2</sup> de sols, la

plantation de 31 arbres et de 762 arbrisseaux, grands arbustes et plantations basses et l'installation de 21 arceaux vélos, de bancs, de fauteuils et d'une fontaine à boire pour un coût total de 800 000 €.

Dans le même esprit, **la place Ozanam** à Caudéran est également transformée de juin 2023 à mars 2024 pour un coût de 1 million €. Sur cet espace public de 3 900 m<sup>2</sup> jusqu'alors uniquement dévolu à la circulation et difficilement franchissable pour les piétons, 820 m<sup>2</sup> de sols seront désartificialisés et 6 arbres tiges, 29 arbres cépée, 1 240 Plantations basses (vivaces et graminées) feront leur apparition sous la forme notamment d'**une micro-forêt de 204 m<sup>2</sup>**. 10 arceaux vélos seront également installés.

Dans le quartier du grand parc, c'est une parcelle de 650 m<sup>2</sup> qui a été attribuée par la Ville à l'association Local' Attitude pour développer du **maraichage en permaculture**. Le lieu fera l'objet d'une **animation sociale** dans le quartier. Les légumes produits seront en vente à un prix accessible aux revenus modestes en circuit direct à l'**épicerie solidaire** et participative gérée par l'association.

## De nouvelles préemptions

Le 9 juin dernier, Pierre Hurmic annonçait aux habitants la préemption de parcelles rue Faidherbe dans le quartier de Bordeaux sud pour sauvegarder les **jardins partagés** – ilot de fraîcheur et rare espace vert accessible – et pour rendre possible un projet de **service public de proximité de la petite enfance**.

Cette décision du maire – la première du genre à Bordeaux rendue possible par la création d'une cellule et d'une méthode de veille foncière – sera renouvelée dans les prochaines semaines. Il s'agira notamment de préempter des parcelles pour mener des projets de **création de logements sociaux**.

L'application du droit de préemption vient ainsi compléter les actions mises en œuvre en matière de logement : régulation du marché de la location touristique, encadrement des loyers, augmentation du taux de logements sociaux dans les projets immobiliers...

# Les préoccupations du quotidien

## Propreté

En septembre et en octobre 2023, un recrutement de 12 postes supplémentaires d'agents est mené par Bordeaux Métropole pour renforcer les équipes chargées de la propreté à Bordeaux.

À partir de la fin 2023 et durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024, pour appliquer la nouvelle réglementation sur les déchets organiques, les services métropolitains prévoient :

- L'installation de 2 000 abri-bacs sur les secteurs intra-rocade ;

- La distribution de bioseaux aux usagers ;
- La sensibilisation en porte-à-porte ;
- Un système de collecte mobile des biodéchets dans l'hypercentre
- Une offre de livraison à domicile de composteurs individuels pour les usagers avec jardins ;
- L'installation de composteurs collectifs et des formations pour les particuliers, bailleurs, gestionnaires de logement ou représentants d'association proches d'un espace extérieur de pleine terre ;
- L'expérimentation d'un centre mobile de recyclage et de réemploi disponible les samedis dans l'hyper centre de Bordeaux.

## Sécurité et tranquillité publique

La Ville poursuit son engagement en faveur de la sécurité et s'engage d'ici 2026 à :

- Recruter 10 agents supplémentaires de police municipale chaque année ;
- Renforcer les patrouilles en soirée et le dimanche ;
- Créer une brigade de gestion de l'espace public ;
- Renforcer la vidéosurveillance pour la sécurité routière ;
- Installer 20 nouvelles caméras par an sous réserve d'un financement de l'Etat.

## Mobilisés pour la petite enfance

L'équipe municipale s'est fixé comme objectif d'ici 2026 la création de près de 500 nouvelles places en accueil collectif à Bordeaux tout en maintenant un niveau élevé d'exigence sur la qualité d'accueil.

En 2023, près de la moitié de cet objectif est atteint mais la Ville et les habitants de Bordeaux font face au problème national de plus en plus marqué de pénurie de personnel et de difficultés de recrutement. En cette rentrée 2023, environ 70 postes sont concernés à Bordeaux entraînant le gel de près de 100 places d'accueil.

Les services municipaux travaillent d'arrache-pied pour faire face localement à cette situation : plan de recrutement, politique salariale attractive, qualité des conditions de travail, reconnaissance du métier...

Alors que le projet de loi Plein Emploi revient à l'Assemblée nationale avec ses dispositions sur la création d'un Service Public de la Petite Enfance, les élus de la Ville sont engagés aux côtés des autres villes françaises. Les élus locaux alertent l'Etat sur la pénurie qui frappe la petite enfance comme tous les métiers du soin et du lien à l'hôpital ou encore pour le grand âge.

Désignées « autorités organisatrices » de la petite enfance dans le projet de loi, les villes demandent à l'Etat d'agir au niveau national pour la création de places de formation, la reconnaissance et la rémunération de ces métiers et plus largement la refonte du mode de financement de cette politique publique et la régulation du secteur privé.



## Aux côtés des plus fragiles

Cette rentrée est malheureusement aussi synonyme de difficultés croissantes pour un grand nombre de Bordelaises et de Bordelais. Touchés par l'inflation, par la crise de l'énergie ou encore par des problèmes de logement, ils sont de plus en plus nombreux à solliciter l'aide de la Ville, du CCAS et des associations de solidarité.

Alertée par ces dernières, la Ville de Bordeaux s'est montrée réactive et solidaire en leur ouvrant une aide exceptionnelle de 80 000€.

Cette aide est venue s'ajouter aux 200 000€ que la Ville mobilise depuis 2022 pour la dignité et les besoins vitaux des personnes (hygiène, alimentation...).

## Bordeaux Terre de Solidarités

À l'automne 2023, pour la 1<sup>ère</sup> fois, la Ville valorise 28 actions qui répondent à un ou plusieurs des 28 objectifs de son programme Bordeaux Terre de Solidarités.

Le jury Bordeaux Terre de Solidarités remettra les prix le 30 novembre prochain pour mettre en lumière les initiatives les plus remarquables du

territoire en matière de solidarité en direction des Bordelaises et des Bordelais.

Les actions sélectionnées – portées par des associations, des partenaires, la Ville ou le CCAS – seront soutenues par la communication de la Ville et de ses partenaires et 4 d'entre elles, portées par des associations, recevront une aide de 5 000€ chacune.

Parmi l'ensemble de ces initiatives, deux seront particulièrement valorisées par l'attribution des deux prix spéciaux : le prix spécial d'actualité et le prix du jury.

# Les prochains rendez-vous des Bordelais

## La consultation pour la porte est lancée

Incendiée le 23 mars 2023, la porte monumentale de l'hôtel de ville de Bordeaux et son encadrement ont fait l'objet d'une étude d'un architecte du patrimoine.



Celle-ci a conclu en mai que la porte avait subi des dégradations trop importantes pour être restaurée.

Elle a donc été remplacée par une porte provisoire début juin. A l'issue d'expertises sur son origine et ses décors, la Ville examinera sa conservation dans un de ses musées ou établissements.

Pour le remplacement définitif de la porte, l'étude de l'architecte du patrimoine préconise deux solutions : **l'installation d'une porte identique** ou **l'installation d'une porte de création contemporaine** issue d'un concours dans le respect des règles patrimoniales.

Comme il s'y était engagé, le maire de Bordeaux a décidé de lancer une consultation des Bordelais pour choisir la solution de future porte de l'hôtel de ville.

Cette consultation est ouverte **du mercredi 27 septembre au dimanche 22 octobre 2023** sur le site internet de la Ville **bordeaux.fr** ou via des bulletins accessibles en **mairies de quartier** ou à **l'hôtel de ville**. Les résultats de la consultation seront connus et communiqués fin octobre 2023.

Au cours de l'hiver 2023 – 2024, l'encadrement en pierre de la porte qui a également été dégradé fera l'objet de travaux de restauration pendant environ 6 mois.

## Bon ! Festival joyeux et gourmand

Ce **nouveau rendez-vous festif**, fédérateur et gourmand rassemblera les Bordelaises et les Bordelais autour de nouvelles recettes, bonnes pour la santé, pour le climat et bonnes tout court cuisinées par des habitants et des chefs engagés.

Au programme, une semaine de rencontres **du lundi 2 au dimanche 8 octobre 2023** parrainée par le chef Vivien Durand avec une centaine d'acteurs de la ville qui œuvrent pour une alimentation saine, locale, plus végétale et gourmande : associations engagées dans la sensibilisation aux enjeux alimentaires et agricoles, producteurs, restaurateurs, artistes...

Une **cinquantaine de rendez-vous** toute la semaine sous forme de dégustations, d'ateliers pédagogiques, de spectacles, de jeux, de cours de cuisine, de repas partagés et d'ateliers de jardinage.

## Square Samuel Paty

Le maire de Bordeaux donne rendez-vous le 16 octobre 2023 rue de l'église à Caudéran, à proximité des écoles maternelles et élémentaires Paul Lapie et de l'église Saint-Amand pour inaugurer le square Samuel Paty, ainsi prochainement dénommé en mémoire de l'enseignant assassiné il y a 3 ans.

Cette dénomination proposée par plusieurs groupes d'élus de la Ville et discutée lors de la commission de « viographie » réunie le mardi 5 septembre a recueilli le consentement de tous ses membres.

Elle a été rendue possible grâce à la réforme du règlement de la commission « viographie » adoptée en conseil municipal le 11 juillet dernier (Délibération D-2023/240) et permettant formellement d'honorer une personnalité 3 ans après son décès (au lieu de 5 auparavant).

## La convention citoyenne se prépare

En ce mois de septembre, la 1<sup>ère</sup> étape d'effervescence du grand dialogue citoyen prend fin. Depuis février 2023, ateliers participatifs, conseils de quartier, tournée du parlement mobile ont permis à plus de 2 000 Bordelaises et Bordelais de participer avec à la clef 60 contributions écrites et 705 réponses à la question « Et vous c'est quoi votre urgence climatique ? ».

Cet automne 2023 sera marqué par le lancement de la convention citoyenne pour laquelle des citoyens sont spécifiquement recrutés :

- par envoi de courrier du Maire à 3 000 personnes tirées au sort sur liste téléphonique ;
- par un appel à volontariat sur le site de Grand dialogue avec relai auprès de publics dits éloignés.

Parmi les personnes tirées au sort pour recevoir la lettre du maire, 320 ont répondu présents soit 10,7% de réponses favorables, un taux plus élevé que la normale. Après vérification de la domiciliation et des disponibilités, 297 candidatures ont été retenues pour former le vivier.

Pour constituer le panel paritaire de 100 Bordelaises et Bordelais reflétant la diversité du territoire, 79 candidatures sont issues du tirage au sort et 21 sont des candidatures spontanées recueillies sur le site dédié.

La Convention citoyenne se réunira d'octobre 2023 à janvier 2024 sur 4 temps de travail. Le mandat de travail de la convention inspiré de la phase d'effervescence sera annoncé le vendredi 13 octobre. Les membres de la convention rencontreront à cette occasion le Maire de Bordeaux qui leur confiera le mandat de la Ville, et ils auditionneront au fil des séances et selon leurs souhaits des élus, des spécialistes, des intervenants extérieurs et toute personne en mesure d'éclairer leurs travaux.

# Bordeaux

## La ville qui change la vie



Service presse et relations publiques  
 presse@mairie-bordeaux.fr  
 05 56 10 20 46  
 Twitter.com/bordeauxpresse  
 bordeaux.fr